Coeur de Sologne
Recrute

INSTRUCTEUR URBANISME (H/F)

Emploi de catégorie C ou B

Sous l'autorité du Directeur du pôle aménagement durable vous instruirez les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols.

MISSIONS PRINCIPALES

- Réception et analyse de la recevabilité, enregistrement et préparation des dossiers d'autorisations liées au droit des sols,
- Suivi de l'instruction dans les délais réglementaires, sollicitation des avis et des besoins d'expertise,
- Rédaction des actes, rapports, observations et courriers, propositions de décision aux maires,
- Information et conseil aux élus, mairies, pétitionnaires ou mandataires,
- Alertes sur les contentieux et précontentieux d'urbanisme,
- Organisation des commissions d'urbanisme et rédaction des comptes-rendus,
- Rédaction des délibérations et relevés des décisions,
- Instruction des DIA et exercice du droit de préemption urbain le cas échéant,
- Gestion des dossiers d'acquisition et de cession,
- Procédures acquisitives, de déclassement et de classement du domaine public.

PROFIL RECHERCHÉ

- Expérience souhaitée en matière d'urbanisme et d'instruction des autorisations d'urbanisme,
- Maitrise administrative et juridique en droit de l'urbanisme,
- Capacité confirmée de rédaction d'actes administratifs, de courriers, de note de synthèse,
- Maîtrise de logiciels bureautiques, de logiciels d'instruction, de bases de données et SIG,
- Qualités organisationnelles et méthodologiques,
- Qualités relationnelles, travail en équipe,
- Capacité d'autonomie et d'initiative, d'analyse et de synthèse,
- Sens des responsabilités et du service public, respect des textes à appliquer, veille réglementaire.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Protocole temps de travail proposant un système de JRTT, Compte-Epargne Temps,
- Participation financière mutuelle santé et prévoyance et transport,
- Titres restaurant,
- Poste éligible au télétravail
- Comité National d'Action Sociale.

Les candidatures sont à adresser avant le 15 novembre 2026 à Monsieur le Président

Communauté de communes Cœur de Sologne
Place Simone Veil – 41600 Lamotte-Beuvron
Tel 02 54 83 09 92 - contact@coeurdesologne.com